

Notes de lecture

Le travail en question (sous la direction de Nadir MAROUF) Paris, CEFRESS / L'Harmattan

On ne saurait énumérer l'ensemble des publications traitant de la question du travail et de l'emploi tant il est vrai que la montée du chômage et les incertitudes quant à l'avenir professionnel semble avoir suscité des interrogations souvent une tonalité alarmiste. L'ouvrage dirigé par Nadir MAROUF « tombe à point » pour renouveler une problématique et lui donner une autre orientation : Le travail en question se veut d'abord réflexion sur le statut économique et social sur ce que l'on peut appeler, de manière générique « le système de marché ». L'ouvrage, produit à partir de séminaires organisés par MAROUF dans le cadre du CEFRESS (Atelier « Fondements anthropologiques de la norme ») fait ainsi le point sur la problématique du travail, saisie à travers une pluralité de contextes : celui de l'école dans son rapport avec le monde des entreprises (Pédagogie des compétences/logique des compétences en milieu), celui de l'articulation entre le travail et la formation en tant qu'outil de changement, et enfin, celui de l'émergence d'une nouvelle compétence, celle de la qualification sociale telle qu'elle est

engagée par les dispositifs d'insertion. Ces interrogations qui prennent le plus souvent appui sur des enquêtes empiriques, sont agrémentées de réflexions théoriques quant à la valeur travail dans l'organisation sociale... dans les nouvelles formes de solidarité.

C'est l'objet de la réflexion engagée par H. GRANE sur le rétrécissement que certains économistes assimilent plutôt à une recomposition (que l'on pense par exemple aux propositions actuelles relatives au partage du temps de travail, à ne pas confondre avec l'aménagement du temps de travail ni avec la notion de flexibilité économique). Cette recomposition du marché du travail s'accompagne indéniablement de paradoxe : ainsi, réfléchir à un nouveau modèle de « socialisation » en explorant un autre champ économique génère une précarisation grandissante. Penser le travail, le situer dans son historicité et dans son actualité ne peut faire l'économie d'une référence à la question sociale. GRANE montre bien comment le modèle de la société salariale s'est progressivement identifié à un modèle de progrès social (ce fût le cas de manière tangible lors des « Trente glorieuses ») pour devenir une sorte de catalyseur des rapports et des temps sociaux (temps de travail et de non-travail). La crise de

l'emploi est également une crise du social. Le développement économique ou ce que les économistes identifient à la croissance génère également de l'exclusion : « Il devient de plus en plus difficile de défendre un social/.../ quand la modernisation de la société qui doit normalement s'opérer avec la possibilité de la population active d'y participer, se réalise à l'aide d'un mode de socialisation qui exclut une partie de plus en plus importante de cette même population » (GRANE, p. 27). La lutte contre l'exclusion du monde du travail prend des formes qui incitent pour le moins à des interrogations ! Ainsi en est-il des emplois de proximité tant « vantés » par l'économie solidaire. C'est toute l'ambiguïté entretenue entre le Travail (comme activité professionnelle codifiée et s'intégrant dans la logique assurantielle) et l'Activité (comme occupation et prestation de services, des services qui se définissent moins par une compétence spécifique que par le fait de « libérer » le prestataire d'un temps à lui). Le risque étant de renforcer une dualité déjà observée entre le travail salarié classique et les formes d'emploi précaires.

S'il existe un débat constamment renouvelé dans le champ des Sciences Sociales en général, et celui des Sciences de l'Education en particulier, c'est de celui de la relation Formation/Emploi qu'il s'agit. Ainsi, et s'agissant de

l'accès à l'emploi, les premières études portant sur l'insertion s'attachaient à mettre en corrélation le diplôme ou qualification et l'accès à l'emploi (les enquêtes menées au début des années 70 par le CEREQ prenaient le diplôme comme principale variable rendant compte des modalités d'insertion).

La formation professionnelle et plus précisément, la notion de qualification ont été (et sont toujours) l'objet de débats et de controverses. La problématique de la qualification est au centre de la polémique dans la mesure où elle met aux prises diverses institutions (notamment l'Education Nationale et les Entreprises). A la suite de débats déjà engagés par des auteurs¹, l'article de F. ROPE tente de réfléchir à la notion de Compétence, saisie au travers de ses usages tant dans le milieu scolaire (ou l'on parle de « pédagogie des compétences ») que dans le monde des entreprises (où prévaut une « logique de compétences »). La problématique est ainsi formulée : « Nous chercherons ici à identifier les changements visant à mettre en place une pédagogie des compétences dans le secteur éduca-

¹ Voir les travaux de Lucie TANGUY, en particulier « L'introuvable relation Formation-Emploi », Paris, La Documentation française, 1986 ; Voir également « La formation : une activité sociale en voie de définition » in Traité de sociologie du travail (Sous la Direction de M. De Coster & F. Fichault), Bruxelles, De Boeck, 1994.

tif et une logique des compétences dans le secteur du travail » (p. 74). ROPE montre ainsi comment, dès le début des années 80, une politique volontariste a contribué au rapprochement entre le monde scolaire et le monde des entreprises, sur fond de valorisation du savoir, un savoir dont l'acquisition n'est plus lié au seul contexte de l'école. Ce rapprochement innove en ce qu'il donne lieu à des débats en participant à la définition des contenus du savoir. Les programmes scolaires vont progressivement adopter la notion de compétences (au pluriel) au dépens de celle de capacités. Mais le recours à la compétence, définie au regard de la mise en place des référentiels, renferme un souci de classification et de hiérarchisation intellectuelle (savoirs et savoir-faire) via des méthodes d'évaluation quasi-positives. Si la compétence se ramène à un savoir dans l'institution scolaire, dans l'entreprise, elle est identifiée à un savoir-faire, celui que requiert l'activité professionnelle. « Un ensemble d'outils destinés à objectiver et mesurer les données nécessaires pour appliquer « la logique des compétences » va être construit permettant de rendre compte de l'évaluation des compétences requises par les emplois, et de l'évaluation des compétences requises par les salariés » (p. 94).

La logique des compétences telle qu'elle est définie et re-

cherchée par les entreprises n'est pas sans effet sur la compétence reconnue dans le monde scolaire. Ainsi, le discours dominant dans le monde du travail tend à mettre en valeur les compétences acquises dans et hors du travail en en faisant une référence par opposition aux diplômes scolaires, le tout sous couvert de démocratie et d'égalité des chances ! ROPE montre ainsi comment les critiques dirigées vers le système scolaire (notamment l'inadéquation de son programme par rapport aux exigences professionnelles) par le monde des entreprises n'empêchent pas quelques similitudes sur un plan pédagogique : à l'école, comme en entreprise, les compétences sont désormais ramenées à l'acquisition de savoirs et de savoir-faire par l'individu, un individu défini comme un Acteur de son apprentissage. Du coup, l'individualisation du rapport aux compétences produit-elle des différences et génère-t-elle une hiérarchie des compétences.

La relation Formation-Emploi a souvent été pensée en terme d'inadéquation ou de dysfonctionnements institutionnels. L'article de Richard WITTORSKI propose un nouvel axe d'interrogation : il s'agit de voir en quoi la situation de formation en entreprise peut être un vecteur de changement organisationnel et ce, jusque dans les manières qu'ont les individus à penser le travail. Le point de vue se veut dialectique : « Nous tenterons

de préciser en quoi ce type de dispositif de formation dépasse les pratiques de formation déductive et ouvre la voie à des pratiques de formation ancrée sur les situations de travail. Il produit une transformation conjointe des opérateurs eux-mêmes » WITORSKI, (p. 123). Partant du cas d'entreprises au Québec et en France, l'auteur rapporte le contexte économique et ses exigences en matière de formation. Ainsi, la flexibilité et la concurrence obligent les dirigeants à penser constamment les réajustements nécessaires et surtout la polyvalence des compétences. Cette polyvalence s'opère via une mobilisation collective des salariées et le recours à la formation en tant qu'instrument de changement. Si l'entreprise devient formatrice, elle se veut également attentive aux capacités réelles développées par ses salariés. L'auteur fait référence aux travaux du socio-cognitivism (PIAGET et par la suite, les recherches de W. DOISE) pour montrer l'impact du conflit socio-cognitif dans des situations d'apprentissage. Le changement à partir de situations de formation concrètes ne peut être saisi que si l'on considère le contexte de travail comme situation « interactive » entre les salariés. Après avoir rappelé le cadre théorique et méthodologique de son enquête et opéré une nuance entre la recherche et l'action. WITORSKI rapporte le déroule-

ment de la situation de formation et de restitution au sein des groupes opérateurs, soutenue par un regard critique et constructif à l'égard de la situation de travail. Génère des « compétences collectives ». Ainsi se trouve mis en évidence le fait que la formation en entreprise va au-delà d'un rapport instrumental (ou d'un rapport d'adaptation) pour toucher la sphère des représentations du travail et de son statut.

La crise de l'emploi touche plusieurs catégories sociopolitiques. Deux catégories retiennent l'attention : celle des chômeurs de longue durée et celle des jeunes. La contribution de Dorothee CHERET fait le point sur le chômage juvénile et surtout, sur les dispositifs d'insertion en tant que terrain de socialisation en la rapprochant d'une notion, chère au courant de l'individualisme méthodologique, à savoir « la qualification sociale ». Cette qualification tient d'abord à un problème de sens. Si l'enjeu des formations dites « par alternance » rapprochent les jeunes des situations de travail, elles ont pour principal mérite d'articuler le savoir avec le savoir-faire et partant, de conférer du sens à l'action. Analysant tour à tour les terrains et contextes professionnels et sociaux où se vit l'expérience juvénile, CHERET s'interroge sur les enjeux sociaux liés à la formation, que l'on se situe avec les jeunes, les centres de formation où les entreprises. Avec

l'introduction de la catégorie de « tuteur » en entreprise, une nouvelle symbolique de l'apprentissage a vu le jour : celle du rapport affectif qui peut lier les jeunes à ces médiateurs, supposés leur faciliter l'accès au savoir et l'acquisition de compétences professionnelles.

Ainsi, l'offre de travail n'amène pas seulement des interrogations liées au seul contexte économique ; elle soulève également des questionnements relatifs à des institutions diverses telles l'école ou le monde de la formation professionnelle. Peut-être que la question de l'adéquation Formation/Emploi constitue un faux-débat ? Marouf formule en ces termes les enjeux idéologiques et économiques qui se profilent derrière ce débat « chaud » : « Une autre question subséquente consiste à se demander si, sous termes de « compétence » et de « qualification », le système patronal n'est pas entrain de glisser vers la détention d'un monopole de fait qui éliminerait tous les garde-fous qui ont permis jusque-là d'éviter que tout le système éducatif, y compris l'école et l'université, ne s'aligne sur les institutions de formation pour l'emploi. Autrement dit, sous le prétexte d'une telle verbalisation, la dimension éducationnelle, citoyenne et libérale (au sens où la définissait Jaspers) de l'école n'est-elle pas en passe de disparaître au profit d'une conception plus besogneuse, trouvant, par ailleurs adeptes et militants pour la servir,

et réduisant les défenseurs de l'autre thèse à une minorité parasitaire et tout à fait marginale ? ».

On le voit, le débat autour du travail et de l'école n'est pas épuisé. Les axes proposés dans cet ouvrage devraient éclairer tout ceux, chercheurs, étudiants et praticiens, soucieux de penser le travail et son statut au regard des institutions et des attentes sociales.

Azziz DJELLAB*

Professions scientifiques en crise : ingénieurs et médecins en Syrie, Egypte, Algérie

**Dossier présenté par la revue
Tiers-Monde n°143 coordonné
par Elisabeth LONGUENESSE et
Roland WAAST***

Voilà un dossier sur les corps professionnels qui est le bienvenu puisque les contributions sur ce plan restent encore rares en Algérie malgré certains travaux, notamment sur les médecins, qui commencent à émerger ici et là (cf. Les recherches de Melle Halouma CHERIF sur les représentations du corps des médecins menées au CRASC).

En ouverture, E. LONGUENESSE et R. WAAST décrivent les conditions historiques de développement des professions d'ingénieur et de médecin dans

* Université de Picardie / CEFRESS

* Les travaux qui ont donné lieu à ce dossier ont été soutenus par une action scientifique programme de l'O.R.S.T.O.M. et C.N.R.S

le région en mettant en relief les modalités de leur entrée dans la région en mettant en relief les modalités de leur entrée dans une profonde crise économique, sociale et identitaire. L'analyse du contexte de départ (segmentation sociale sous des formes diverses, modèles de développement initiés par les Etats modernisateurs, massification et banalisation des formations supérieures, dominance du politique et accaparement de l'espace public avec contrôle des organisations professionnelles) va se poursuivre par la mise en évidence de la crise de l'Etat modernisateur : érosion des rentes, chômage, inflation, spéculation avec l'élargissement du fossé séparant les différentes strates de revenus, frustrations des classes moyennes touchées par l'austérité et, indice significatif de la dégradation et fracture sociale, le passage des exclus du système au mouvement social, etc...

Cette nouvelle configuration des rapports sociaux va se répercuter sur les professions d'ingénieur et de médecin sachant le rôle économique et idéologique (légitimation) essentiel que l'Etat a joué dans l'essor de ces métiers. En effet, le désengagement de l'Etat et le rétrécissement de l'"horizon, d'emploi" va frapper de plein fouet les franges inférieures du corps des ingénieurs désormais touchées par la paupérisation tandis que les médecins portés par un idéal de professionnalisation privée vont se redéployer

en tirant de tous les gisements de demande.

Partant de là, les auteurs tentent de retrouver les « trajectoires de crise » de ces deux groupes professionnels pour lesquels les modèles professionnels et les systèmes de formation jouent différemment : si pour les médecins, il n'y a pas d'effet sur les carrières des études ou diplômes qui sont plus ou moins semblables, il n'en va pas de même des ingénieurs dont les normes et idéaux de groupe ainsi que la position et le statut dans la production en sont marqués.

La crise aidant, le groupe des ingénieurs va entamer sur lui-même un travail de construction se traduisant par une différenciation interne selon les pays : en Algérie, par exemple, les ingénieurs de production minorés statutairement passent à la protestation au moment où une fraction du même corps rejoint les personnels ministériels où elle met en avant sa conception corporatiste de la société. Le mérite de ce dossier est d'introduire à l'étude de cette différenciation mais des monographies plus fouillées par pays devrait éclairer sur les modalités socioculturelles de ce clivage (structures familiales ou tribales, clientélisme, réseaux sociopolitiques, etc...).

La situation des médecins se présentent autrement puisque malgré les différences (origine sociale, génération, richesse, lieu d'exercice) et les stratifications (hospitaliers / simples médecins, public/privé), les acteurs de ce

groupe « restent agrégés en un ensemble flou et maintiennent un esprit de corps au nom du libéralisme économique ». Cette introduction se termine par une ouverture sur l'avenir. La construction de l'identité professionnelle passe par la production d'idéologies et leur traduction sur le terrain social et politique.

C'est cette dynamique de mobilisation dans le cours de son déroulement qu'analyse Ali EL-KENZ dans l'article « **Les ingénieurs et le pouvoir** » en partant des places et rôles de ce corps professionnel dans les sociétés arabes et des mutations qu'il traverse en liaison avec la crise de l'Etat.

Appelant à une analyse fine tenant compte de la diversité des cas, l'auteur commence par dégager les racines historiques d'émergence de cette catégorie dont les relations avec les systèmes de pouvoir portent aujourd'hui encore la marque de cette période, même si des changements importants et accélérés se produisent sous nos yeux et sont appelés à s'approfondir dans l'avenir proche. En effet, une partie de plus en plus grande des ingénieurs ne participent plus de la fonction de légitimation du pouvoir et, dans certains cas, passe à la contestation (Algérie, Egypte, etc..).

Ce phénomène est alimenté par les effets de la crise du « néolibéralisme mondial » sur les systèmes économiques et politiques arabes et partant sur

le groupe des ingénieurs dont l'emploi, les revenus et les statuts sont affectés. Face à une situation de décomposition économique et de rétrécissement des possibilités externes (arrêt de l'émigration), les membres de cette catégorie professionnelle touchés par la paupérisation sont amenés à s'organiser. Il y a lieu de noter, toutefois, que l'émergence de ces noyaux de société civile est loin de s'opérer dans des « espaces sociaux vides » puisque, malgré son affaiblissement, le pouvoir tente de conserver son emprise sur les organisations des corps professionnels. Le cas syrien est éloquent à ce propos (voir article de SARI HANAFLI).

Une analyse du rapport des ingénieurs au mouvement social dans le monde arabe montre une hétérogénéité en fonction des sociétés (système étatique rentier ou non, régime libéral avec ou sans rente). En Iraq, la logique prévalente est celle du « patriotisme sociale » en réaction à l'injustice de la guerre et aux retombées de l'embargo. De fait, la reconstruction du pays qui devient un "défi national" va mobiliser cet acteur fonctionnant comme groupe professionnel mais aussi en tant qu'élite dont le leadership est accepté. Dans le cas de pays comme l'Egypte et l'Algérie, la logique de prolétarianisation prévaut précipitant les couches inférieures du corps à l'organisation et l'opposition aux nouvelles orientations des pouvoirs.

La trajectoire est différente dans les économies libérales (Maroc, Tunisie, Jordanie) où la catégorie sociale des ingénieurs va se diviser davantage sur la base des origines sociales en développant une frange inférieure défendant un modèle corporatiste mais refusant toute politisation de son action.

Comme pour répondre au souci de spécification auquel invitait Ali EL-KENZ, Hocine KHELFAOUI qui aborde l'analyse des itinéraires et statut social des ingénieurs de production et médecins du travail enracinés dans son travail en Algérie. Le but de cette contribution est de décrire un itinéraire solidaire de ces deux catégories caractérisé par l'ambiguïté de leur statut socioprofessionnel et leur infériorisation dans leurs corps respectifs et d'analyser une double logique identitaire (référence au corps, mais aussi à l'entreprise) reposant sur un système de valeurs hybride. Au départ, l'émergence de ces deux catégories renseigne sur la cristallisation de deux tendances au sein du pouvoir d'Etat dont une fraction socio-politique (qui assure la tutelle du secteur industriel) tente de s'autonomiser par rapport aux centres de pouvoir représentés par le système éducatif classique. Cette donnée originaire va se retrouver par la suite au niveau du statut social de ces catégories puisque, pour les ingénieurs par exemple, une division du travail va s'instaurer entre les I. P.

affectées aux fonctions d'encadrement technique et les ingénieurs d'Etat qui s'occupent de fonctions administratives et de gestion. Cette situation va se refléter au niveau des représentations sociétales qui valorisent les catégories venant des cursus académiques avec un « effet de corps » si puissant qu'il influence les I. P. eux-mêmes dont la recherche d'identité professionnelle se fait en dehors d'eux (adoption du référentiel dominant). Aussi, cette dépréciation va toucher les M. T. dans leur propre territoire avec la concurrence désormais consacrée suite à l'ouverture de l'entreprise aux médecins de la santé publique. Tirillés entre deux systèmes de référence en situation de concurrence, les catégories étudiées dont les attitudes et comportements traduisent cette ambiguïté, vont rechercher leur identité (qui reste déterminée par le titre originel) en dehors du champ professionnel.

L'intérêt de l'article est aussi de tenter de situer les reconversions en cours de ces corps professionnels en liaison avec les transformations économiques actuelles et les recompositions globales du système socio-politique qui est entrain de "passer" d'un système de groupe à filiation verticale à un système de réseaux ». La reconstruction identitaire en gestation est-elle annonciatrice d'un réaménagement hiérarchique ?

L'article de SARI HANAFI « **Ingénieurs et ouverture économique en Syrie et en Egypte. Un groupe professionnel en quête d'identité** » s'inscrit tout entier dans cette problématique puisque l'objectif est de saisir le jeu du groupe des ingénieurs en tant qu'acteur à la recherche d'un rôle, à la fois, dans le développement économique et dans la formation d'une nouvelle société démocratique. L'auteur compare les cas de la Syrie et de l'Egypte prenant en compte les différences de degré de la libéralisation économique et politique en cours et l'étendue de l'emprise de l'Etat sur les formes d'organisation des groupes professionnels. L'analyse va se focaliser sur les deux stratégies que développent les effets de la crise sociale, économique et politique : collective (mobilisation syndicale), individuelle (projets de développement dans le privé).

Si en Syrie, les organisations professionnelles demeurent une expression du corporatisme d'Etat où le pouvoir intervient durement pour la mise au pas des syndicats autonomes, il en va autrement en Egypte où depuis le début des années 1980 ces « institutions de la société civile » vont jouer un rôle important dans le processus de démocratisation et la mise en oeuvre de projets de développement économique (favoriser la création de petites entreprises, organisation par soi-

même d'unités économiques de production). Force contestataire dans ce dernier cas, le groupe des ingénieurs s'oppose à l'autoritarisme politique et prône un type de développement endogène basé sur les petites entreprises.

Le mérite de cette contribution est de mettre l'accent sur l'impact du degré de libéralisation sur la situation des organisations professionnelles. Mais la question reste entière de savoir jusqu'à quel point les pouvoirs en place dans les pays arabes peuvent tolérer une expression autonome des organisations professionnelles.

De son côté, Sylvia CHIFFOLEAU s'emploie à suivre les « **itinéraires médicaux en Egypte** ». Adoptant une approche diachronique, elle montre le caractère relativement précoce (dès 1842) de l'implantation de la médecine en Egypte où le corps professionnel a emprunté une trajectoire proche de celle des confrères européens avec lesquels existe une certaine proximité culturelle (valorisation du modèle libéral d'exercice).

Jusqu'en 1952, le développement de cette catégorie n'est pas accompagné de celui du système sanitaire national où la majeure partie des zones rurales demeure exclue de l'accès aux prestations de santé.

Avec la prise du pouvoir par NASSER, la médecine s'oriente vers le fonctionnement en décalage par rapport au monde de

représentation de soi de la culture du groupe professionnel. Désormais, le médecin est considéré comme le vecteur de la diffusion de l'idéologie moderniste et étatiste. Les effets sont les mêmes que ceux que nous connaissons en Algérie : explosion de la démographie médicale, béance entre l'industrialisation-bureaucratization et la professionnalisation numérique, dégradation du niveau d'enseignement, etc...

Cette dynamique va accentuer la bipolarisation entre de « véritables dynasties médicales » (8% de la profession) qui disposent de tous les moyens nécessaires au travail et des « sortes d'officiers de santé » touchés par le chômage, le travail hors secteur, le déclassement, l'occupation des postes délaissés (santé publique, pratique en milieu rural) et l'exclusion de la consommation (deux tiers des membres de cette catégorie sont célibataires). La bipartition ainsi observée qui recoupe une différence de génération est l'indice de la dégradation du système de santé publique rejeté par les médecins car il constitue le lieu de l'avortement de la réalisation de soi. A l'extrême, l'exercice en milieu rural est vécu comme un « purgatoire ».

La dernière partie de l'article aborde les évolutions actuelles où les recompositions mettent au premier plan une dynamique de transformation professionnelle orientée sur la clientèle

privée. Si l'exercice en cabinet privé est le but ultime et le symbole de l'accomplissement mais dont la réalisation est de plus en plus fermée aux nouveaux praticiens, des formes d'adaptation multiples plus ou moins acceptables sont recherchées à travers des initiatives en parallèle au secteur public : système contractuel qui permet d'être dans le privé sans supporter le poids de l'investissement, cumul de plusieurs modes d'exercice (public et privé) mobilisant les ressources disponibles, etc...

Cette tendance à la privatisation conjuguée à la saturation des milieux traditionnels de pratique pousse aujourd'hui les jeunes médecins vers la province et les zones urbaines défavorisées relançant le processus de médicalisation sans, pour autant, supprimer les inégalités existantes.

Enfin, il faut signaler l'article d'Elisabeth LONGUENESSE « Ingénieurs et médecins en Syrie : formation, emploi, statut social » où l'auteur fournit et analyse les données statistiques de base en rapport avec le thème.

Dossier intéressant où les analyses croisées qui le constituent permettent de voir à travers les évolutions conflictuelles et les itinéraires comparés des corps professionnels étudiés les mouvements qui travaillent les sociétés arabes en profondeur.

Mohamed MADANI

Les nouvelles formes de domination dans le travail

A propos des numéros 114 et 115, 1996 de la revue Actes de la Recherche en Sciences Sociales

La revue Actes de la recherche en sciences sociales, dirigée par Pierre BOURDIEU a consacré deux numéros (114 et 115 septembre et décembre 1996) aux nouvelles formes de domination dans le travail. Tout le monde sait que le concept de domination est central dans la théorie de BOURDIEU. C'est à l'intérieur de cette problématique que les différentes contributions tentent de percer les illusions qui entourent la modernisation des entreprises. Ainsi l'article de Michel PIALOUX étudie les conditions dans lesquelles s'est opérée la modernisation « à la japonaise » dans certains ateliers de l'usine Peugeot de Sochaux. La mise en oeuvre des principes du nouveau management participatif, même s'il impose de nouvelles contraintes, mobilise les plus « jeunes » ouvriers et disqualifie progressivement les « vieux » qui se retrouvent ainsi en lutte constante avec leurs cadets. Mais il ne s'agit pas là d'un simple conflit de générations. Le passage par l'école et l'assurance que donne le titre scolaire aux « jeunes », produisent des valeurs « jeunes », produisent des valeurs qui recourent la demande de l'entreprise.

Dans le même numéro, l'article de Stéphane BEAUD analyse l'ouverture de la filière de bacs professionnels (nécessitée par l'émergence de nouveaux métiers de l'industrie métallurgique)

comme une possibilité pour les élèves de poursuivre leurs études mais aussi comme un moyen d'introduire la contradiction au sein même des ateliers puisque ces nouveaux stagiaires qui font l'apprentissage de la rationalisation productive prennent en même temps conscience de la distance sociale qui les sépare de leurs pères ouvriers. L'article pose ainsi le problème de la « progressive disparition de la transmission d'un héritage ouvrier au travail par des pères socialement affaiblis par l'insécurité économique et par leur moindre représentation politique et syndicale ».

L'article de M. GOLLAC et Serge VOLKOFF prolonge le débat en évoquant une des évolutions majeures du travail : son intensification. Contrairement à ce qu'on avait cru, la modernisation des entreprises (progrès technique, automatisation, nouvelle organisation du travail), ne met pas fin à la pénibilité du travail. Les fluctuations du marché obligent l'entreprise à exercer des contraintes sur le rythme du travail et le cumul des tâches. Ce qui légitime l'entreprise dans sa volonté d'évaluer le travail fait, rendant ainsi caducs, les dispositifs participatifs.

Cette idée d'un monde ouvrier qui se défait est parfaitement illustrée dans le numéro suivant (115) par le récit que raconte Lionel DUROY. Parce qu'il voulait voir de près cette déroute, il s'est fait embaucher dans une fabrique de pompes à eau où travaillaient des Français et des immigrés. Face à

une réalité désenchantée où les rapports de domination imposés par le patronat se doublent d'une division à l'intérieur même des dominés entre noirs, maghrébins et Français et entre hommes et femmes. Il ne s'agit plus pour eux de s'investir, ni de s'impliquer, ni de montrer un intérêt quelconque pour le travail, mais de faire juste ce qu'il faut, le temps qu'il faut (pas une seconde de plus), pouvoir préserver une certaine estime de soi. Cette absence mentale de l'univers du travail permet d'idéaliser la vie hors usine : les ouvriers Français rêvent souvent à un autre travail plus valorisant loin du voisinage des immergés et ces derniers à un retour en fanfare au pays. La mauvaise foi collective qui permet aux ouvriers d'oublier leur condition (la modernisation fait peser une menace constante de licenciement) est aussi ce qui les fragilise en livrant chacun d'eux à un avenir sans perspective. Il manque ici une parole militante qui permettrait de réhabiliter la « cause ouvrière ». Or "le travail de démoralisation et de démobilitation des militants ouvriers, mené dans le champ politique médiatique et intellectuel, depuis une quinzaine d'années, a contribué aussi efficacement que la crise, à la désyndicalisation, à la démobilitation de la base et au découragement ».

L'ampleur du chômage aujourd'hui en Europe, constitue l'arrière-plan sur lequel se jouent tous les drames liés à l'emploi. On pourrait croire que les femmes, maillon le plus faible de la chaîne sont tou-

chées par cette dépression. Erreur. Margaret MARJANI montre que l'emploi féminin prospère à l'ombre du chômage. Entre 1975 et 1995, la population active en France s'est accrue de 3.3 millions de personnes dont 2.8 millions de femmes et 500.000 hommes. Depuis plus de vingt ans, en France comme en Europe, nous dit l'auteur, « ce sont les femmes qui ont assuré le renouvellement et l'élargissement de la population active ». Comment expliquer ce paradoxe ? Le fait est que le modèle dominant chez les femmes, aujourd'hui, ce n'est plus celui du choix (entre travail et famille), ni celui de l'alternance (travailler, s'arrêter, retravailler) mais celui du cumul.

Il y a donc une activité continue qui pose problème en temps de crise et réveille les vieux réflexes des technocrates qui voient dans la main-d'oeuvre féminine, une réserve pour gérer la pénurie d'emplois. Le salaire maternel n'est qu'une manière déguisée de demander du marché du travail et de laisser leur place aux hommes. N'est-ce pas un débat de toute actualité qui déborde les frontières d'un pays et qui nous rappelle à nous Algériens que, malgré les chiffres dérisoires de l'activité féminine, l'objectif est le même : imposer une représentation de la famille qui fasse du travail féminin une exception, en invoquant la nature maternelle (et maternante) de la femme. On voit bien que si la crise n'a pas chassé les femmes de l'emploi, elle a durci les conditions dans lesquelles elles travail-

lent en les soumettant à une double pression : la menace du chômage et la pression morale du retour au foyer.

Deux autres articles méritent notre attention, celui de Charles SOULIE, sur la précarité dans l'enseignement supérieur et celui de Loïc J. D. WACQUANT sur la généralisation de l'insécurité salariale en Amérique. Le premier met en relief un moment de crise pour les jeunes docteurs sortis de l'université dont on a pourtant financé la thèse et qui découvrent le décalage qui existe entre leurs aspirations. Le deuxième nous fait découvrir dans la prospère Amérique une contradiction flagrante entre un net regain de croissance et une insécurité de l'emploi qui résulte de la remise en cause du pacte social paternaliste. Les patrons ne se gênent plus pour procéder à des licenciements de masse, instaurant ainsi une « précarité salariale » qui touche aussi bien les classes moyennes que les catégories « déterminantes » (noirs, femmes, pauvres) soupçonnées de bénéficier d'avantages indus. L'une des explications à cette absence de résistance à ces débauchages réside dans la prégnance de l'ethos de l'individualisme méritocratique qui veut que chaque salarié soit seul responsable de son destin ».

Faut-il penser que les formes de résistance collective qui se pratique sur le vieux continent ont encore quelque vigueur ? Tout porte à le croire si on lit attentivement le journal de grève tenu par Paul BARETS sur le mouvement des cheminots Français durant l'hiver 1995. Malgré la maigreur des « acquis » (maintient du système de retraite contre lequel buttaient les cheminots), le profit est hautement symbolique puisqu'il a permis à des univers professionnels variés de se connaître et de faire l'expérience d'une certaine communauté d'intérêt.

Un dernier mot sur la méthode. Il apparaît que la qualité des articles est liée au refus du dogmatisme méthodologique et à l'exploitation dans une même recherche de tous les outils qui peuvent la servir (statistiques, analyse de textes, entretiens...), mais une préférence s'impose nettement pour l'observation participante qui n'est pas l'observation classique, fondée sur une adhésion à l'objet, mais bien le contraire et que Bourdieu nomme "l'objectivation participante" qui suppose un retour réflexif du chercheur sur les conditions mêmes de l'observation qu'il pratique.

Faouzi ADEL